

DEMANDE DE DEROGATION « PARCOURS SCOLAIRE PARTICULIER »

ANNEXE 8

A utiliser uniquement dans le cas des vœux remplissant les deux conditions ci-dessous :

- 2nde GT non contingentée en étab. Public Education nationale
- établissement hors secteur

Procédure pour l'établissement d'origine :
 - Compléter la fiche de demande de dérogation Parcours Scolaire Particulier
 - Transmettre la fiche à la DSDEN avant la date indiquée dans la circulaire départementale
Pièces à joindre :
 - Copie du dossier de candidature Affelnet (annexe 3 ou annexe 4)

Attention :
Ce motif de dérogation ne peut être utilisé que pour un nombre restreint de situations.
 Il est indispensable de se référer à la circulaire départementale afin de s'informer des cas de figure pour lesquels ce motif de dérogation PSP peut être utilisé

IDENTIFICATION DE L' ELEVE	NOM – Prénom de l'élève : Sexe : <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M Date de naissance : / / Adresse : Code postal : Ville :
SCOLARITE	Etablissement fréquenté : Ville : Classe fréquentée : LV1 : LV 2 :

Identité de l'élève

	FORMATION DEMANDEE	ETABLISSEMENT DEMANDE (Nom et ville)	Motif de dérogation PSP demandé (indiquer « Oui » ou « Non »)
VŒU 1	SCIENCES ET LABORATOIRE	LYCEE KASTLER - TALENCE	OUI
VŒU 2			
VŒU 3			
VŒU 4			
VŒU 5			
VŒU 6			
VŒU 7			
VŒU 8			
VŒU 9			
VŒU 10			

Motif de la demande de dérogation PSP :

- Ens. optionnel *Biotechnologies, Sciences et laboratoire, Santé et social* ou *Création et innovations technologiques* dans le cadre d'un projet d'accès en 1^{ère} technologique STL, ST2S ou STI2D (précisez) :
SCIENCES ET LABORATOIRE EN VUE DE L'ACCES A LA FILIERE STL - SPCL
- Section d'excellence sportive
- Autre : précisez.....

Autres éléments d'information à porter à la connaissance de la DSDEN :

INTEGRER LE LYCEE KASTLER DES LA CLASSE DE 2NDE PERMET DE SUIVRE L'ENSEIGNEMENT OPTIONNEL SL ET D'ETRE ENSUITE DANS UNE CONTINUITE PEDAGOGIQUE AVEC LES BTS ET LA CPGE ASSOCIES

Signature et cachet du chef d'établissement :